



Association Suisse
de l'industrie des
Graviers et du
Béton

A large yellow excavator bucket is suspended in the air, positioned over a deep, narrow trench. The trench is filled with dark, rich brown soil. The surrounding area is a mix of green grass and light-colored earth. In the background, there are trees and a house on a hillside under a slightly overcast sky.

RECVLTIVATION

Affectation à terme

Le gravier est une matière première de grande valeur, qui est toujours indispensable sous une forme quelconque lors de l'édification d'un ouvrage. Les gravières nécessitées par l'extraction de cette matière première mettent à contribution le sol, qui après achèvement de l'exploitation doit rapidement et complètement retrouver son affectation en tant que terrain agricole, forêt ou espace naturel. Après la fin de l'exploitation, les chefs d'entreprise de gravières s'efforcent par conséquent de restituer immédiatement et en bon état l'aire d'affectation temporaire aux propriétaires de bien-fonds et à la communauté. Après le remblayage, pour lequel sont utilisés exclusivement des déblais non pollués, les gravières sont soigneusement recultivées et renaturées sur la base de la Directive ASGB de recultivation.

Le sol est vivant

La recultivation de gravières remblayées en vue d'affectation agricole est un travail difficile. Les agents organiques du sol constituent un important réservoir de substances nutritives et contribuent

à diverses réactions physiques, telles que la prévention de pollutions de la nappe phréatique. Le sol n'est pas simplement un corps mort. Il est vivant. C'est pourquoi, durant tout le processus de recultivation, il faut veiller avec soin à ce que la biologie du sol puisse pleinement s'épanouir.

Répartition en groupes de sols

Avant l'exploitation des matériaux, les secteurs d'extraction sont subdivisés en groupes de sols et on analyse les propriétés du sol, ainsi que les diverses possibilités de recultivation. Les résultats de ces études sur les caractéristiques du sol sont importants pour le choix des techniques de mise en dépôt, de traitement du sol, de reconstitution du sol et de recultivation. Ensuite, la couche supérieure du sol (humus), jouant un rôle essentiel, est enlevée et entreposée temporairement pendant la durée de l'exploitation.

Après la fin de l'exploitation, la gravière est remblayée et recultivée à l'aide de l'humus qui a été enlevé avant l'extraction. Le terrain agricole est restitué. Lors de la recultivation, il faut tenir compte des objectifs des agriculteurs ou des propriétaires de forêts quant à la ferti-

lité de leur sol. Par conséquent, il faut trouver des techniques appropriées qui garantissent l'épanouissement de la vie du sol et du sous-sol, et qui répondent aux attentes des propriétaires de bien-fonds quant à la future qualité du sol.

Directive de recultivation

Les directives de recultivation de l'Association suisse de l'industrie des Gravieres et du Béton ASGB définissent exactement la méthode adéquate: outre une vue d'ensemble des conditions générales importantes d'ordre juridique et technique, elles donnent à l'exploitant de gravière responsable de la recultivation des conseils pratiques, présentent des méthodes et offrent des moyens auxiliaires en vue de l'affectation rationnelle et du faire-valoir modéré. Ces directives concernent aussi bien la détermination des caractéristiques du sol que l'entreposage pendant l'exploitation, ainsi que le remblayage ultérieur et la « refertilisation » du sol, afin qu'il se stabilise rapidement. Garantir la haute valeur qualitative ainsi que la fertilité à long terme des sols: tel est l'objectif des directives de recultivation. Faisant preuve de clairvoyance, l'ASGB a publié déjà en 1987 les directives de recultivation sols cultivés et

exploitation de gravier, régulièrement actualisées depuis lors. Ainsi, la nouvelle directive de recultivation ASGB tient compte des innovations techniques et juridiques les plus récentes.

Formation dans la gravière

La directive ASGB de recultivation est régulièrement adaptée aux nouvelles connaissances issues de la pratique et de la science. Elle recommande l'application de divers protocoles types et méthodes de mesurage. Elle comporte un programme intensif de formation, qui a lieu en grande partie sur place dans la gravière. Parallèlement, les chefs d'entreprise peuvent bénéficier des conseils de spécialistes de l'Office central ASGB, qui leur communiquent des renseignements sur la nouvelle directive de recultivation ASGB.



Rendant l'exploitation



Après l'exploitation